

GRAND DEBAT SUR L'ECOLE DU 22 NOVEMBRE 2003

16-Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative- en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

22-Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

- 16- **Etat des lieux** : Quand les parents sont ils entrés dans l'école ? C'est assez récent. Lisibilité du système éducatif. ? Bien : réunions de début d'année ; peu se présentent.
- On voit les mêmes parents dans les réunions, ceux qui s'occupent de leurs enfants.
 - Tout dépend des relations enseignants Parents. Certains enseignants ne désirent pas rencontrer les parents ni travailler avec eux.
 - Débat assez mal organisé. Moyens d'info insuffisants ; pas un fascicule par famille ; effets d'annonce.
 - Peu de parents ce jour : désintérêt des familles ? Un directeur a informé par écrit toutes les familles, aucune présente.
 - Les parents ne sont pas motivés pour débattre car ils pensent qu'ils ne sont jamais entendus.
 - Les parents se déplacent quand ils sont directement concernés. A l'EP les parents sont souvent sollicités.
 - Tout ce que l'on demande en 2003 on l'a déjà demandé en 1980.
 - Locaux adaptés pour accueillir les parents.

Quels rôles les 2 partenaires souhaitent –ils l'un de l'autre ?

- Souvent on constate que le rôle des parents est d'accompagner les élèves en sorties uniquement.
- On veut intervenir plus dans le travail des enfants à l'école.
- Certains sont trop présents ; peut-être sont-ils trop inquiets.
- Je ne vois pas pourquoi je ne répondrai pas à leurs attentes.(collègue directrice)
- Dans le cadre des conseils d'école, rôle des parents ? Pas de candidat, car se demandent ce qu'ils y font.
- Un parent veut plus de 3 réunions dans l'année.
- Un directeur estime qu'ils ne représentent qu'eux-mêmes.
- Les parents qu'on voit le moins sont ceux qui ont des enfants en difficultés.
- Tous les instits ne font pas la démarche de rencontrer les parents des élèves en difficultés.
- Proposer une formation pour les parents élus.
- Peu de motivation pour se réunir en CE, car les parents doutent de la prise en compte du travail fait dans ces réunions.
- Redéfinir le rôle des CE.

Redéfinir les droits et devoirs des élèves et des enseignants.

- (un parent) redéfinir les « devoirs » donnés aux élèves.(travail scolaire) Au primaire, faut-il donner des devoirs écrits ?
- Transition primaire- collègue catastrophique ; trop de travail écrit le soir.
- Ne serait-ce pas aux enseignants de gêner de s'adapter ?
- On apprend la loi aux élèves uniquement par interdit. Est-ce le meilleur moyen ?
- Règles de vie élaborées avec les élèves : mieux respectées, mais travail de longue haleine.
- Difficultés des relations entre élèves et enseignants ? Parfois ; les parents doivent intervenir auprès des enseignants.
- (un directeur) S'il y a échange enseignants/élèves, il y aura respect mutuel.
- Il faut pouvoir justifier nos interdictions, si on ne veut pas les voir sans arrêt transgressés.
- Mise en place des règles de vie travaillée depuis de nombreuses années dans les écoles.

- Différents comportements des enfants : dans l'école, en dehors, dans la famille.
- (médecin scolaire) Enjeu : éducatif à l'école, lié au contexte et à ce qu'il vit chez lui. Il n'y a pas que du scolaire. Les règles doivent être renégociées en permanence ; elles ne peuvent être identiques partout. Les parents doivent reprendre leur place dans l'école. L'éducation ne peut pas se faire qu'à l'école.
- (enseignant) Règles de vie : les élèves voient surtout « ne pas faire ».
- Les règlements des établissements scolaires doivent être conformes aux règlements types. Il y a un cadre législatif clair.
- (directrice) Clarifier le cadre législatif de la maternelle.
- Quelles pressions a-t-on sur les parents des enfants de maternelle inscrits et non assidus ?
- N'est-ce pas dangereux de rendre l'école maternelle obligatoire

Synthèse :

Grandes règles posées, expliquées, justifiées afin qu'elles soient acceptées par tous.
 Inutilité de redéfinir droits et devoirs.
 La participation des familles à l'école est sporadique :
 Formation des délégués de parents souhaitée
 Envisager des lieux d'accueil spécifiques
 Redéfinir la position des parents au sein du C. d'école
 Relations individuelles avec les parents souvent lorsque tout va bien ;

22-Formation des enseignants :

Etat des lieux :

- Professeurs : 3 fois 3 semaines dans la classe sur le terrain. Pas assez de visites de profs d'IUFM ou de MF.
- Liste complémentaire : liste d'attente de jeunes ayant passé le concours et ne l'ayant pas réussi. On apprend plus sur le tas. En 2^e année on enseigne toutes les matières : on ne peut pas être spécialiste en tout.
- Doit-on rendre la formation continue obligatoire pour les enseignants ? Oui, mais actuellement, PAF peu de chagrin. Stages tous sur Orléans, à délocaliser sur la région de Montargis.
- Il serait plus économique de ne déplacer que les formateurs.
- (parent) Le droit à la formation continue ne semble pas complètement respecté, je suis inquiet pour nos enfants.
- Ce qui devrait être obligatoire aussi, c'est le dépistage médical pour tous les enseignants. Et si on nous obligeait à parcourir tout le département ? Il faut faire attention.
- La formation doit être sur le temps de travail uniquement.
- Il y a peu de travail en équipe entre les enseignants d'une école.
- Le besoin est là, mais pas assez de temps pour se réunir ; après les obligations institutionnelles, il n'y a pas assez de temps de concertation.
- Pour les profs d'école, stages filés : tutorat avec un IMF. A l'EN c'est plutôt de l'autoformation.
- Il est préférable d'observer dans des classes, plutôt que de préparer des mémoires.
- Problème du remplacement des profs d'IUFM.
- Pas assez de différenciation entre maternelle et primaire au niveau de la formation.
- Revenir à une formation alternée (type formation DEUG)

Contenus et durées de formations :

- Importance du langage, pourtant, à l'IUFM formation sur le langage indigente. Appuyer sur la partie didactique.
- (enseignante) Pas assez de formation psy. Ainsi que sur la voix.
- Y a-t-il formation de formateurs ?
- Mise en relief de la place des IMF dans la formation des IUFM : ils doivent être partie prenante.

- Les jeunes arrivent dans des classes délicates (CLIS...) Que faire ? Tutorat sur une période plus longue que 3 semaines ?
- Ne peut- on pas avoir dans chaque école un enseignant de plus que de classes ?
- Aide des conseillers pédagogiques : ne peuvent pas rencontrer suffisamment les débutants.
- Si la formation est meilleure, l'entrée dans le métier sera plus facile.
- Pas assez de postes de formation AIS.
- On compte trop souvent sur la bonne volonté des enseignants (ex : directions d'école)
- Mesurer le coût financier des dysfonctionnements du Système éducatif. Pour améliorer le système, les moyens à mettre en œuvre sont colossaux.
- Il faut redistribuer l'argent différemment.

Faut- il tenir davantage compte du mérite des enseignants et des situations d'échec dans la gestion des carrières ?

- (enseignante) il n'aurait pas fallu poser cette question.
- Cela existe déjà : notation des enseignants comptant pour le passage à l'échelon supérieur de la carrière. Cela peut faire une différence financière non négligeable en fin de carrière.

Formation continue obligatoire : d'accord sur le principe mais voir les modalités.

La formation IUFM mérite des aménagements importants.(formateurs, contenus, accompagnement, rapport entre l'apprentissage théorique et la pratique sur le terrain...)

Trop de postes AIS non pourvus

Aberration de mettre des débutants sur des postes difficiles (CLIS, direction...)

Critères de recrutement dans les IUFM, niveau d'études requis